

Journée d'échanges régionale

Déclinaison régionale du
plan national d'actions en
faveur des Odonates

ment durable
ts et mer



Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement
DREAL Lorraine - 7 avril 2011

SOMMAIRE

- *Cadre général des PNA* 3 à 7

- *Origines et réglementation*

- *Objectifs et phases*

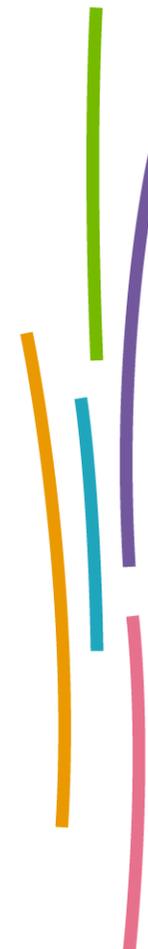
- *PNA Odonates* 8 à 12

- *Historique et acteurs*

- *Objectifs*

- *Action n°1*

- *Cas de la Lorraine*



Origines

- Les plans nationaux de restauration s'inscrivent dans la continuité des "Plans d'action pour la conservation de la biodiversité", initiés par le ministère chargé de l'environnement au début des années 90, afin d'**améliorer la connaissance** et la **conservation de la faune et de la flore sauvages**.
- La stratégie nationale pour la biodiversité (2004) et son plan d'action patrimoine naturel (2005) ont souligné l'intérêt des **Plans Nationaux d'Actions (PNA)** et la nécessité de les rénover et de les renforcer.
- Le Grenelle de l'environnement (2007):
 - ➔ a rappelé l'importance des PNA notamment pour contribuer à l'engagement de la France de stopper la perte de biodiversité
 - ➔ a annoncé l'élaboration de nouveaux plans pour les espèces les plus menacées selon les listes rouges (UICN)

Contexte réglementaire

- Articles L.411-1 et suivants du code de l'environnement
- Article 23 de la loi Grenelle 1 du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement
- Article 129 de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement
- Leurs éléments d'application sont décrits dans 3 circulaires : 13 août 2008, 3 octobre 2008, 8 septembre 2009



Objectifs des PNA

- Outils de protection des espèces menacées d'extinction
- Objectifs des PNA :
 - Organiser un suivi cohérent des populations de l'espèce ou des espèces concernées
 - Mettre en œuvre des actions coordonnées favorables à la restauration de ces espèces ou de leurs habitats
 - Informer les acteurs concernés et le public
 - Faciliter l'intégration de la protection des espèces dans les activités humaines et dans les politiques publiques
- Documents non opposables

PNA, appui aux politiques nationales, communautaires et internationales

- Lors de l'examen des demandes de dérogation à la protection des espèces
- Application des directives communautaires « Habitat » et « Oiseaux »
- Éléments d'appréciation des efforts nationaux dans le contexte de contentieux communautaires
- Déclinaison des plans d'actions européens rédigés sous l'égide de la commission européenne
- Déclinaisons des plans d'actions élaborés dans le cadre de conventions ou d'accords internationaux (Bonn, Berne, Eurobats)

Les différentes phases d'un PNA

- Désignation de la DREAL coordinatrice
- Élaboration :
 - ➔ Rédaction par un prestataire et par un comité de suivi
 - ➔ Consultation des acteurs concernés, des services de l'État, du CNPN, ...
 - ➔ Diffusion aux préfets pour mise en œuvre ; aux autres acteurs pour information et participation
- Mise en œuvre :
 - ➔ Des actions définies dans le PNA en tenant compte de leur degré de priorité par les acteurs concernés et coordonnée par l'opérateur technique et la DREAL coordinatrice
 - ➔ Suivie par un comité de pilotage
- Évaluation :
 - ➔ Évaluation sur la base d'un bilan technique réalisé à la 5ème année du PNA
 - ➔ Reconduction en fonction de l'évaluation après avis CNPN et sur décision MEDDTL

Historique et acteurs du PNA Odonates

- DREAL coordinatrice
 - ➔ **DREAL Nord-Pas-de-Calais**
- Rédacteur du plan
 - ➔ **Office Pour les Insectes et leur Environnement et Société Française d'Odonatologie**
- Animateur du plan
 - ➔ **Office Pour les Insectes et leur Environnement**
- Validation du Conseil National de la Protection de la Nature
 - ➔ **2 juin 2010**
- 1er comité de pilotage
 - ➔ **6 octobre 2010**
- Séminaire de lancement du PNA
 - ➔ **3 décembre 2010**

Objectifs et actions du PNA Odonates

- 18 espèces sont concernées par le PNA :
 - 5 espèces de la famille des *Coenagrionidae*
 - 4 espèces de la famille des *Gomphidae*
 - 4 espèces de la famille des *Libellulidae*
 - 2 espèces de la famille des *Lestidae*
 - 1 espèce de la famille des *Aeshnidae*
 - 1 espèce de la famille des *Macromiidae*
 - 1 espèce de la famille des *Corduliidae*
- Objectifs du plan :
 - Acquérir des données quantitatives et qualitatives sur l'état de conservation des espèces
 - Maintenir ou améliorer l'état de conservation des espèces et de leurs habitats en France
- 15 actions selon trois niveaux de priorité visant à protéger, améliorer les connaissances et informer

Action n°1 – priorité 1

« Rédiger et mettre en œuvre les plans régionaux d'actions (PRA) en faveur des Odonates »

- Rédaction du PRA confiée au **Conservatoire des Sites lorrains** en collaboration avec la **Société Lorraine d'Entomologie**
- Composition du Plan Régional d'Actions :
 - une présentation du contexte régional
 - un volet « état des connaissances »
 - un volet « expériences et actions réalisées en Lorraine »
 - une déclinaison des objectifs et de la stratégie nationale au plan régional

Les actions prioritaires à mettre en place (extrait du PNA) Cas de la Lorraine

- Inventaires ciblés sur les 7 espèces présentes en Lorraine
- Compilation et intégration des données de répartition au sein d'un SIG
- Recherche ciblée sur les milieux potentiellement favorables pour *Nehalennia speciosa* et *Sympecma paedisca*

<http://odonates.pnaopie.fr/>

